



Université de  
**Saint-Boniface**

Une éducation supérieure depuis 1818

## APPEL DE CANDIDATURES

### **Division de l'éducation permanente Université de Saint-Boniface**

LA DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (DEP) embauche régulièrement des enseignantes et des enseignants de langue (français, espagnol ou italien). Veuillez noter qu'il ne s'agit pas de postes permanents ou à temps plein. La durée des contrats varie selon la formation demandée. La DEP invite les détenteurs ou détentrices d'un diplôme universitaire en langue, en traduction, en éducation ou dans un autre domaine connexe à lui soumettre une demande d'emploi pour l'enseignement à taux horaire le jour ou en soirée. Une formation théorique et pratique sera offerte gratuitement aux personnes retenues.

La DEP invite également les expertes et experts dans d'autres disciplines à soumettre des propositions pour l'offre d'ateliers spécialisés.

Les demandes d'emploi sont acceptées sur une base continue et conservées dans les dossiers de la DEP pour une période d'un an. Elles sont prises en considération lorsque vient le temps d'embaucher du personnel.

Rémunération : selon l'échelle en vigueur

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae à :

Madame Roxanne Letourneau, adjointe administrative  
Division de l'éducation permanente  
Université de Saint-Boniface  
200, avenue de la Cathédrale  
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Pour de plus amples renseignements sur les divers programmes de la Division de l'éducation permanente, veuillez consulter notre site à l'adresse <http://langues.ustboniface.ca>.

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.